



BILAN

**Principales opérations
menées en 2021 en faveur
de l'environnement**



20 sites ENS
départementaux et
38 sites locaux
pour 1950 ha

**19 contrats
de rivières**

soutenus financièrement par le
Département



29,3 km de haies et
231 arbres isolés plantés
dans le cadre de l'opération
"L'Arbre dans le Paysage Rural
de Touraine"



**175 animations
nature**

ont rassemblé plus de
5 000 personnes



Fréquentation annuelle
sur quelques sites ENS :

Choisille

77 000 personnes

Louroux

18 000 personnes

Métairie

99 000 personnes

Hommes

167 000 personnes

Plus de

4500 enfants

sensibilisés à la préservation
de la biodiversité avec plus de

200 animations
dans les établissements



ÉDITO



Le Conseil départemental est un acteur majeur de la transition écologique et de la protection de l'environnement en Touraine.

L'Indre-et-Loire présente une grande variété de milieux naturels et d'espèces remarquables. Conscient de cette richesse et de la nécessité de protéger pour faire découvrir, le Département s'est engagé très fortement dans la préservation des milieux naturels et dans la mise en valeur de ces espaces ouverts toute l'année au public. C'est le sens des actions qu'il mène à travers sa politique « Espaces naturels sensibles » : susciter un élan de la population pour découvrir de manière originale et active son environnement naturel, et prendre conscience de sa richesse et de sa fragilité.

Engagé, en partenariat et en soutien avec les acteurs locaux, dans une démarche d'excellence pour une meilleure prise en compte des différentes préoccupations environnementales, le Département renforce au quotidien, son action en faveur du développement durable. Aussi, ce bilan élaboré par les services du Conseil départemental vous présente les principales opérations menées en 2021 dans le cadre de cette démarche.

Fruit d'une volonté politique assumée, l'ambition portée par la Collectivité est de faire en sorte que chaque action, chaque politique, chaque décision soit empreinte du souhait d'un développement du territoire plus équilibré, en phase avec son époque et les impératifs écologiques qui s'y rattachent, au service de tous les tourangeaux.



Valérie Gervès

Vice-Présidente en charge de la transition écologique et de la biodiversité



Jean-Gérard Paumier

Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

RETOUR SUR 2021 E



N QUELQUES DATES

-NOVEMBRE-

Fin des travaux d'aménagement
pour le public sur le site départemental
de l'étang d'Assay.

-3 DÉCEMBRE-

Classement du Lac de Chemillé-
sur-Indrois au titre des ENS
(46 ha).

-18 AU 20 NOVEMBRE-

Participation au Congrès national
des Conservatoires d'Espaces
Naturels à Tours.

-9 DÉCEMBRE-

Vidange et pêche de l'étang
de l'Archevêque à Villedômer.

-28 OCTOBRE-

**Visite du démonstrateur industriel
de démantèlement UNGG** par
M. Franck Chartier, nouveau Président
de la CLI du CNPE de Chinon et
par Mme Isabelle RAYMOND
PAVERO, Sénatrice, tous 2 conseillers
départementaux du canton de Chinon.

SOMMAIRE

Retour sur 2021	4-5
1 - Gestion des sites naturels	
Etang du Louroux	8
Etang d'Assay	14
Etang de l'Archevêque	18
Ile de la Métairie	22
Domaine de Candé	25
Bois Chétif	28
2 - Valorisation du falun en Touraine	31
3 - Le Département, acteur de la protection de la biodiversité	34
4 - Promouvoir l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)	37
5 - Site naturel départemental, une identité qui s'affirme	42
6 - Politique départementale en faveur des rivières	46
À venir en 2022	52-53
Organisation du service de la Transition écologique	54-55

-1-
**La gestion des sites
naturels**



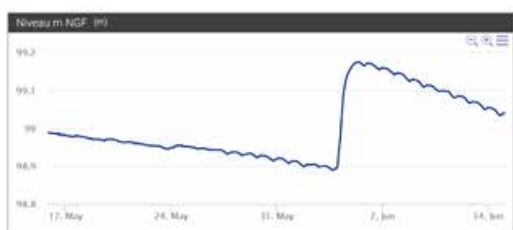


Étang du Louroux

Propriété du Conseil départemental d'Indre-et-Loire depuis 1991, l'étang du Louroux est situé à 30 km au sud de Tours, en contexte agricole. Il abrite une mosaïque d'habitats naturels qui accueillent une faune riche et diversifiée. L'étang du Louroux est écologiquement intéressant par sa taille (le deuxième plan d'eau en superficie du département) avec une superficie de 110 ha dont 56 ha en eaux libres. Il constitue également une halte migratoire et un site d'hivernage important pour les oiseaux.

➤ Achat et pose d'une sonde limnimétrique

Début janvier, une sonde de mesure du niveau d'eau et de température a été installée le long de la digue de l'étang du Louroux. Outre sa précision, l'atout majeur de cet outil est son lien satellitaire : les données enregistrées par la sonde sont disponibles directement depuis les bureaux du gestionnaire du site. Ce système permet d'affiner la gestion hydraulique et de mieux maîtriser les à-coups d'eau lors des crues. Par exemple, les violentes pluies d'orages du 4 juin 2021 ont fait monter le niveau de l'étang de 28 centimètres en quelques heures seulement.



➤ Acquisition foncière

Le Département, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, a acquis un peu plus de 12 hectares aux abords de l'étang du Louroux, à l'intérieur de la zone de préemption de l'Espace Naturel Sensible. L'investissement a représenté 86 140 €, avec un soutien de l'Agence de l'Eau à hauteur de 28 406,50 €. Cette opportunité est liée au départ à la retraite de l'exploitant agricole (éleveur bovin en agriculture biologique). Après l'achat des parcelles, le Département a conclu un Bail Rural à clauses environnementales avec les repreneurs de la ferme, un couple de jeunes agriculteurs en installation, en élevage ovin bio. Le bail rural permet de maintenir une activité agricole extensive respectueuse de l'environnement tout en garantissant un partenariat de longue durée pour les exploitants.



➤ Travaux de réouverture des landes

L'Espace Naturel Sensible abrite des espèces remarquables et protégées, notamment la Renoncule Grande Douve, la Gentiane pneumonanthe et plusieurs Orchidées qui s'épanouissent dans deux zones de landes en bordure d'étang. Ces plantes ne poussent que sur les landes humides ensoleillées, conditions idéales maintenues grâce au pâturage ovin. L'arrêt de ce pâturage depuis 2019 suite à des attaques de chiens a entraîné une

nouvelle dynamique : l'embroussaillage des landes. La croissance des arbustes et des ronces empêchant les plantes protégées de pousser, le Département a engagé la réouverture de ces zones : l'association d'insertion ORCHIS s'est mobilisée un mois durant, afin de restaurer les conditions écologiques favorables aux habitats naturels (28 000 €).



Avant



Après



L'équipe d'ORCHIS



Photo d'archive du pâturage aux abords de l'étang du Louroux



Zoom sur un papillon pirate

Les travaux de réouverture des landes ont notamment pour objectif de permettre à la Gentiane pneumonanthe de s'épanouir à nouveau. Outre le fait que cette plante soit protégée et très belle, son intérêt réside également dans le fait qu'un papillon rare, l'Azuré des mouillères, ne pond ses œufs que sur elle. Et ça va plus loin ! Une fois éclos, la jeune chenille va se nourrir quelques jours de l'intérieur des fleurs de Gentianes avant de se laisser tomber au sol. A partir de ce moment, elle va émettre des phéromones (odeurs) particulières : les mêmes que celles émises par les œufs de fourmis du genre *Myrmica*. Si des fourmis passent dans un rayon de 10 mètres au pied de la Gentiane, alors elles vont venir secourir la larve de papillon comme si c'était une des leurs. Trompées par les phéromones de la chenille, les fourmis l'élèveront et la nourriront jusqu'à sa métamorphose en papillon. Dans les landes de l'étang du Louroux, on observe la Gentiane et les *Myrmica*. À quand l'arrivée de l'Azuré, déjà observé non loin du site... ?



Gentiane pneumonanthe,
plante hôte de l'Azuré du serpolet

➤ Réparation de passerelle d'accès au bourg

Au mois d'août, la passerelle permettant de passer du bourg du Louroux à l'ENS a été rénovée par l'agent d'entretien départemental. Toutes les lattes du plancher ont été remplacées et les rambardes ont été ponçées et lasurées.



Le plancher de la passerelle avant réparation : une latte arrachée

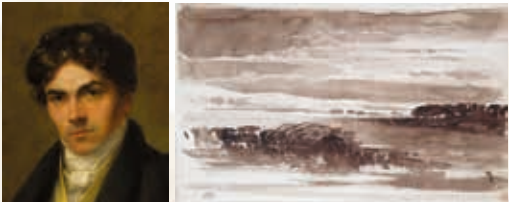


La passerelle restaurée, poncée et lasurée

➤ Soif d'esthétisme

Le célèbre peintre Eugène Delacroix a étanché sa soif de beauté... à l'étang du Louroux ! Plusieurs dessins de sa main, offrant une profonde perspective sur l'étang, ont été commis lors de l'une de ses visites chez son frère, habitant du village. Un panneau a été installé en avril 2021, proche du parking et de l'aire de jeux, afin d'offrir aux visiteurs le regard de Delacroix sur leur lieu de promenade.

Une autre nouveauté artistique orne l'entrée du site : au dos de l'abribus, une photo présente au visiteur l'étang en vue aérienne. Il est plaisant d'imaginer que c'est la façon dont les oiseaux migrateurs le reconnaissent à leur arrivée de contrées lointaines...



EUGÈNE DELACROIX
au Louroux

Le peintre Eugène Delacroix (1798-1863), chef de file du romantisme*, séjourne au Louroux en 1820 et 1822, chez son frère aîné Charles-Henry. Il y peint cette esquisse de l'étang des roseaux à l'encre sépia, à cet emplacement. Dans son journal, commencé au Louroux, il écrit le 3 septembre 1822 :
Hier soir. C'était pleine lune. Assis sur le banc qui est contre la maison de mon frère, j'ai goûté des heures délicieuses. Après avoir été reconduire des voisins qui avaient dîné et fait le tour de l'étang, nous rentrâmes. Il lisait les journaux, moi je pris quelques traits des Michel-Ange que j'ai apportés avec moi. Il vient d'apprendre que son tableau Dante et Virgile aux Enfers, exposé au Salon de 1822, connaît un grand succès.

*Le romantisme exalte l'expression de la sensibilité, des passions, le drame, la couleur. Victor Hugo, Chateaubriand, George Sand, Charles Baudelaire et Frédéric Chopin, amis d'Eugène Delacroix, en sont les principaux acteurs.

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT



➤ Cheminement « hors d'eau » vers Beaulieu

Certaines portions de chemin autour de l'étang ont tendance à se gorger d'eau lors des périodes de pluie. Pour faciliter la promenade durant les mois les plus humides de l'année, une partie du sentier a été surélevée.



Avant (février)



Après (juillet)

➤ Mois de Mai, fais ce qu'il te plaît...

Un vent de liberté souffle sur les gardons, rotengles et autres petits poissons de l'étang du Louroux. En effet, ces poissons sont à la base de la chaîne alimentaire de l'étang. Ils sont prédatés par de plus gros poissons, comme les Brochets, mais aussi par des oiseaux et bien sûr par les pêcheurs. Naturellement, ils trouvent abri dans les roselières. Or, celles-ci ont largement régressé depuis les années 1950 au Louroux ! Une nouvelle gestion hydraulique a été élaborée en 2014 et porte ses fruits : une légère mais nette augmentation s'observe sur la période 2015-2021. Mais la reconquête va au rythme de la nature... Afin d'aider les petits poissons à se protéger de leurs prédateurs dès maintenant, 7 cages ont été réparties dans l'étang. Elles reposent sur le fond de la vase et sont fermées par un grillage solide aux mailles de 4 cm², ce qui permet aux poissons de venir s'y abriter sans que les prédateurs puissent les y atteindre. Cette technique vient des étangs de Brenne, où la même situation est récurrente. La fourniture des 7 cages a coûté 4 200 €, puis l'acheminement et la pose ont représenté 1 752 €.



➤ Contrat territorial

Dans une logique de contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau de l'étang du Louroux, le Département s'est engagé en 2016 dans le portage d'un contrat territorial passé avec l'agence de l'eau Loire Bretagne, la Chambre d'agriculture et l'Université de Tours sur la période 2016-2020. L'intérêt de la démarche était de réunir autour d'agriculteurs volontaires, des conseils techniques et des expérimentations agricoles apportés par la Chambre d'agriculture et des études réalisées par des chercheurs de l'Université de Tours. L'ensemble étant co-financé par le Département d'Indre-et-Loire et l'agence de l'eau.

Le bilan de ce contrat a été réalisé. Grâce aux études menées par l'Université de Tours, les mécanismes d'érosion des sols et de transferts des matières en suspension sont mieux connus et les expérimentations conduites par la Chambre d'agriculture ont confirmé l'intérêt du travail du sol et de sa couverture hivernale comme solutions agronomiques pour lutter contre l'érosion.



Témoignage

Sébastien Salvador-Blanes,

Maître de Conférences,

Responsable scientifique de l'observatoire instrumenté
du Louroux

Unité de Recherches 6293 GéoHydrosystèmes Continentaux
Université de Tours

L'Université de Tours mène depuis 2012 des travaux de recherches dans et autour de l'étang du Louroux afin de mieux comprendre la dynamique et les causes de son comblement accéléré. Elle effectue ses recherches en relation étroite avec le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture, permettant ainsi un échange de connaissances. Ce comblement est rapide : au rythme actuel, l'étang serait comblé d'ici 50 à 100 ans, du fait de l'érosion depuis les versants, et de l'eutrophisation. Ce cas est loin d'être isolé et concerne de nombreux étangs de plaine. La poursuite des travaux de recherche devrait pouvoir permettre d'accompagner les mesures mises en œuvre pour ralentir ce comblement.



Étang d'Assay

Situé sur la commune d'Assay, l'étang était exploité comme pisciculture par la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire. Acquis et classé au titre des Espaces Naturels Sensibles par le Département fin 2018, ce site de 44 ha est d'une grande valeur écologique, en particulier pour les oiseaux, les insectes, les batraciens et la flore. Aussi des aménagements ont été entrepris en vue de sa préservation et de son ouverture au public, en lien notamment avec la voie verte cyclable Chinon/Richelieu toute proche. Une seconde tranche de travaux a été conduite en 2021 permettant la poursuite des aménagements et la restauration des milieux naturels..

➤ **Les travaux de restauration et d'aménagement de la digue (424 748 € TTC)**

Maçonné au XVI^e siècle, le parement en moellons de la digue avait totalement disparu, et des encoches d'érosion mettant la digue en péril étaient apparues. Les travaux ont donc permis une reprise, un reprofilage de la digue et la recréation d'un enrochement maçonné ainsi qu'un promontoire d'observation côté étang.

Ces travaux ont été complétés par l'aménagement d'un sentier piéton le long de la route départementale (trottoir et glissière de sécurité) ainsi que la sécurisation de la digue par la mise en place d'une plateforme ralentisseur et la limitation de la vitesse au droit du site ENS.

Dans le cadre du renforcement de la digue, la loge en tuffeau ainsi que la vanne de fond et l'ensemble des abords ont été totalement restaurés.



La loge de la digue restaurée



Tour d'observation

➤ Les travaux d'aménagement d'infrastructures d'observation de la faune (277 051 € TTC)

Un grand observatoire en forme de nid inversé muni d'une passerelle d'accès depuis le chemin communal permet à l'ensemble du public, même en situation de handicap, de pouvoir observer les oiseaux de l'étang sans les déranger. Par ailleurs, une tour d'observation panoramique perchée à 5 m de hauteur, installée en queue d'étang, permet d'observer la faune spécifique des roselières et du marais. Ces infrastructures sont complétées par des loges d'observation réparties tout autour de l'étang.



Le « nid renversé »



Loges d'observation

Un ancien cabanon a également été restauré et réaménagé afin d'en faire un petit préau abritant deux grandes fresques pédagogiques.

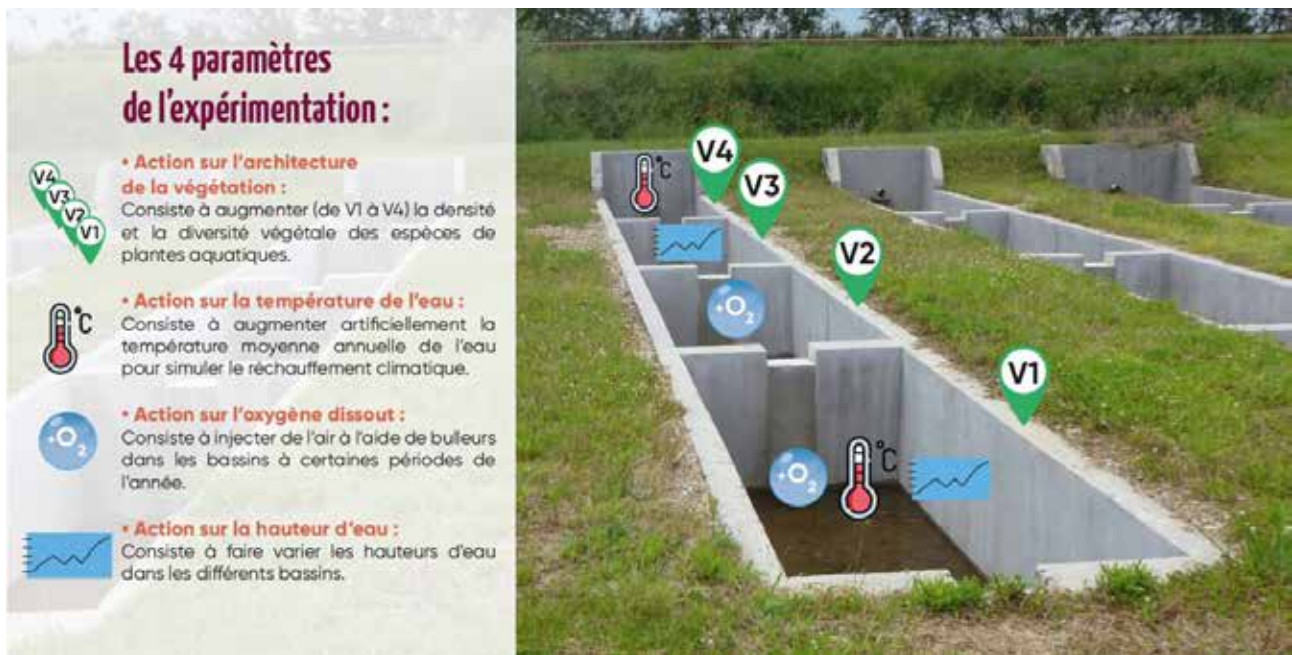


Cabanon

➤ Les travaux d'aménagement liés à l'accueil du public (108 152 € TTC)

Une valorisation par la mise en place de planimètres d'accueil et de panneaux pédagogiques et thématiques a été mise en place sur le cheminement (Boucle de 3 km). Ce sentier d'interprétation permet de découvrir la très grande richesse écologique du site ENS. D'autres aménagements viennent compléter la valorisation pédagogique du site, à l'instar de

l'aménagement d'une mare pour la découverte de la biologie de ce microcosme et d'une partie des bassins de tri de l'ancienne pêcherie pour la réalisation d'études scientifiques autour du changement climatique menées par l'Université, l'Institut de Recherche sur la Biodiversité de l'Insecte et l'association naturaliste ANEPE CAUDALIS.



Présentation schématique de l'expérimentation scientifique



Lunette d'observation

La mise en place d'une lunette fixe d'observation sur le promontoire de la digue vient compléter cette offre pédagogique.

Une valorisation complémentaire du site sera développée en 2022 par la publication d'une plaquette avec le « label balade » du Département et le classement d'une partie du sentier d'interprétation au titre du label « tourisme et handicap ».

» Les travaux de sécurisation pour le public

Etant donné la proximité de l'eau, de nombreux aménagements constitués de ganivelles et de barrières en bois ont été mis en place afin de réduire les risques de chute, notamment pour les plus jeunes enfants.

» Une dernière phase de travaux commencée en 2021 et qui s'est achevée début 2022 (282 379 € TTC)

Ces derniers travaux d'importance consistent en l'aménagement et la restauration de milieux naturels des anciens bassins d'élevage de brochets. Plusieurs de ces bassins ont été réunis afin de créer de vastes zones

favorables à la phytoépuration des eaux de surface (épuration naturelle par les roseaux) et au développement de la biodiversité caractéristique des marais.

» Entretien courant du site assuré par la Commune de Champigny-sur-Veude (25 116 € TTC)

Afin de garantir une bonne qualité d'accueil du public, le Département a délégué l'entretien courant du site à la Commune de Champigny-sur-Veude depuis le printemps 2021. (tonte, entretien des haies et des cheminements, aire de pique-nique, toilettes, préau, surveillance générale, etc), puis entretien du sentier avec observatoires, panneaux et promontoire à compter de 2022.



Étang de l'Archevêque

Situé à environ 25 kilomètres au nord-est de Tours sur la commune de Villedômer, l'étang de l'Archevêque est un plan d'eau créé par des moines dans la seconde moitié du XVI^e siècle. L'étang de l'Archevêque et les terrains attenants forment un ensemble de 23 ha acquis et classé en 2019 au titre des Espaces Naturels Sensibles. Le Département engage un programme d'aménagement et de gestion dont l'enjeu est d'une part de reconquérir et de préserver le patrimoine naturel présent historiquement sur le site et d'autre part de mettre en valeur et d'ouvrir au public cet espace dans le respect des équilibres naturels.

➤ Mise aux normes du pavillon (10 650 € TTC)

Avec l'acquisition de l'étang, le Département a également acquis un pavillon situé en entrée de site. Une proposition a été faite à la Commune pour mettre ce bâtiment à sa disposition dans le cadre des activités municipales ou associatives. Pour cela une mise aux normes et un réaménagement intérieur ont été effectués.

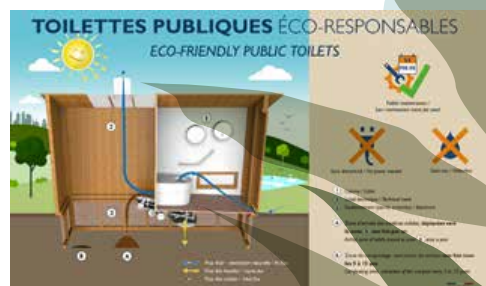
➤ Toilettes sèches (36 804 € TTC)

Des toilettes sèches à lombricompostage ont été installées au niveau de l'aire d'accueil près du pavillon. Cette installation, qui ne nécessite ni eau, ni électricité, consiste à transformer les matières solides en compost à l'aide de lombrics adaptés (ce ne sont pas les vers de terre que nous connaissons bien). Ainsi, l'évacuation du compost est réalisée, en fonction de la fréquentation, tous les 5 à 10 ans. Un entretien complet annuel est nécessaire pour vérifier le bon fonctionnement du système.



➤ Jeu supplémentaire (50 112 € TTC)

Dans la continuité des jeux aménagés en 2020 sur le site, une pyramide de corde à été installée permettant ainsi de compléter l'offre de divertissement auprès des enfants. Ce jeu d'une hauteur de 5 m permet de développer l'agilité et d'obtenir un point de vue privilégié sur l'étang tout en s'intégrant parfaitement aux jeux existants et au paysage.



➤ **Rétrocession de la maison de la « Grenouillerie »**

Un accord a été trouvé entre le Département et la Communauté de Communes du Castelrenaudais pour la valorisation touristique du bâtiment vernaculaire situé sur la digue. Ainsi cette ancienne maison d'habitation agrémentée d'une parcelle de terrains de 2400 m² a été rétrocédée à la Communauté de Communes qui se chargera de sa restauration intérieure et de sa mise en valeur.

➤ **Vidange avec pêche de récupération (30 268 € TTC)**

Afin de permettre la réalisation de travaux hydrauliques sur l'étang en 2022, celui-ci a été vidangé et pêché le 9 décembre 2021. La vanne de fond étant cassée et inaccessible, la vidange a été initiée par pompage puis par l'ouverture de la bonde. Pour limiter l'impact sur les milieux aquatiques situés à l'aval, l'eau a tout d'abord transité par un bassin de décantation puis a été filtrée par deux filtres en paille décompactée.

La pêche traditionnelle réalisée au filet par la Fédération de Pêche a permis de récupérer environ 1,8 tonnes de poissons, principalement des carpeaux. Pour rappel, l'étang avait été vidé et pêché en décembre 2019 par l'ancien propriétaire.



➤ Plan de gestion (17 400 € TTC)

Le plan de gestion écologique de l'étang de l'Archevêque a été rédigé. Parmi les actions majeures de ce plan d'action quinquennal, on citera prioritairement les travaux de restauration hydraulique et écologique, comprenant la réfection de la digue, le changement de la bonde, la reprise du déversoir, le curage des vases, la restauration de la queue d'étang ainsi que le reprofilage des berges sud.

Des travaux de valorisation du site seront ensuite engagés. Il s'agit essentiellement de la réalisation d'un sentier d'interprétation et de l'aménagement de structures d'observation.

Il est également programmé l'exploitation de 10 ha de prairie, situées à l'aval de l'étang, par un éleveur bovin local, la pose de 2500m de clôture, la plantation de haies ainsi que la finalisation d'un chemin de petite randonnée.



Témoignage

Chantal Gonzalez-Bourges,
Maire de Villedômer

Depuis son ouverture au public, l'étang de l'Archevêque constitue un but de promenade très apprécié des habitants de Villedômer et des environs. Avec ses jeux et son cadre préservé, intégré aux circuits de randonnées du Castelrenaudais, le lieu a accueilli au cours de l'été des animations pour l'école et le public, ainsi qu'un concert au bord de l'eau. Grâce à son entretien régulier par le personnel technique de la commune, l'accueil est agréable pour les pique-niqueurs et autres randonneurs.



Île de la Métairie



L'ENS de l'île de la Métairie est localisé au centre du département à l'est de Tours sur les communes de la Ville-aux-Dames (majeure partie), Saint-Pierre-des-Corps, Rochecorbon et Montlouis-sur-Loire. D'une superficie de 122 ha, l'île de la Métairie et la Loire en général revêtent une importance départementale concernant la nidification d'oiseaux patrimoniaux mais également en période de migration ou d'hivernage, durant lesquelles des passages d'oiseaux remarquables sont fréquents.

➤ Parcours d'écologie sensoriel (36 386 € TTC)

Le parcours expérimental VISIT&SENS initié par l'agence de design sensoriel RCP Design Global a été installé sur le site départemental.

Ce parcours permanent propose plusieurs traversées de prairie, de la Loire à la Boire, l'ancien bras de Loire qui faisait de cet espace une île au temps de Napoléon. Un moyen de découvrir avec son corps la nature, en réveillant ses sens, son observation, sa perception, ses émotions mais aussi en les mesurant tout au long de sa déambulation, comme le fait l'échelle de crue qui marque les entrées du parcours. Il donne ainsi du sens à la découverte et développe la connaissance et l'intérêt à travers la mémoire sensorielle.



➤ Reprise de la barrière d'entrée de site (343 € TTC)

La barrière principale d'entrée de site a été modifiée pour permettre une ouverture plus facile aux utilisateurs réguliers comme les collègues venant pratiquer la course d'orientation. Ainsi la barre de limitation a été allégée et un dispositif d'ouverture avec poignée a été ajouté.



➤ Exposition photographique (9 988 € TTC)

Dans le cadre de la seconde édition du jeu-concours #pointdevue37, le Conseil départemental a souhaité exposer l'ensemble des photos lauréates, axées sur le thème « Nos Campagnes de Touraine », sur un Espace Naturel Sensible accessible au public. Ainsi 37 photographies de différents formats ont été installées sur l'île de la Métairie le long d'un parcours longeant la Loire.



» Gestion courante

L'île de la Métairie est constituée en partie de prairies sableuses typiques des bords de Loire. Autrefois entretenues par pâturage ou fauche par des éleveurs, ces prairies sont aujourd'hui gérées par une fauche tardive mécanisée avec exportation ou non des résidus de fauche. Cette intervention se pratique de l'été au début de l'automne et couvre un peu plus de 10 ha.

Une autre pratique traditionnelle maintenue sur le site est la réalisation et l'entretien d'arbres têtards, comme en témoigne la présence de vieux arbres « trognes » ainsi que la toponymie d'une partie de l'île, « La Bouillardière », le bouillard étant le nom patois du peuplier noir têtard. Au-delà de l'intérêt historique, culturel et paysager, cette conduite spécifique des arbres (notamment le peuplier noir, le saule blanc et le frêne) présente un fort intérêt pour la biodiversité. En effet, cela permet de maintenir au sein des espaces ouverts et prairiaux une faune liée à la forêt et aux vieux arbres. Depuis 10 ans, pas moins de 150 arbres têtards ont été créés et/ou sont entretenus de cette manière, dont plusieurs d'entre-eux en 2021.

L'accueil de nombreux usagers et visiteurs nécessite d'entretenir régulièrement les secteurs aménagés. Cela concerne les abords des parkings, les aires de pique-nique, les aires de jeux, l'esplanade du kiosque ainsi que les bords des chemins qui sont ainsi entretenus par tonte ou débroussaillage.

Dans le cadre du réaménagement des aires de stationnement en 2019, des haies limitatives ont été créées en périphérie. Pour des enjeux écologiques et paysagers, le choix s'est porté naturellement sur les haies plessées (haie vivante entrelacée) et les haies benjes (haie constituée de branches mortes dans laquelle la vie s'installe peu à peu) qui permettent de fournir des haies denses, évitant ainsi le passage des usagers, et faciles à contenir et à entretenir, permettant de maintenir de belles perspectives et une bonne visibilité sur le site. L'entretien bisannuel des haies a donc été réalisé en 2021.



Zoom sur

Structures d'insertion, partenaires du Département.

Depuis de nombreuses années, la gestion des sites ENS est réalisée en partenariat avec des structures d'insertion qui ont pour but d'aider des personnes à réintégrer le monde du travail.

Sur l'île de la Métairie, pour une durée de quatre ans, le Département a choisi de travailler avec l'association d'insertion OBJECTIF domiciliée à Nazelles-Négron. Cette structure est compétente pour l'entretien des espaces d'accueil, des secteurs de fauche non mécanisables et est également spécialisée dans la mise en sécurité et l'entretien des arbres, avec des grimpeurs expérimentés.



Domaine de Candé

L'ENS du domaine de Candé, d'une superficie de 237 ha, se situe au sud de l'agglomération tourangelle sur trois communes : Joué-lès-Tours, Monts et Veigné. Le domaine est notamment constitué d'une forêt de 147 ha et de 38 ha de prairies. C'est un site remarquable de la vallée de l'Indre tant sur un plan patrimonial qu'écologique et paysager. Il a été classé au titre des Espaces Naturels Sensibles en décembre 2009. Outre le massif forestier, ce site historique accueille une héronnière, plusieurs espèces floristiques et faunistiques protégées, des types de milieux très variés allant de la pelouse calcaire à la lande à bruyère et callune et de nombreux arbres remarquables tel un alignement de châtaigniers centenaires.

➤ Abattage de pins

Les boisements du Domaine relèvent du régime forestier et sont gérés par l'Office National des Forêts, à savoir 175 ha de peuplements forestiers dont 6,36 ha de futaies résineuses. Les épisodes de sécheresse et de canicules de ces dernières années ont affaibli les arbres, qui sont donc plus sensibles au développement de bactéries, champignons et insectes. Au regard de la mortalité constatée, 4 parcelles représentant une superficie de 4,25 ha de résineux ont fait l'objet de coupes sanitaires anticipées en 2021. Cette exploitation a été menée par l'ONF dans le cadre d'une convention d'exploitation groupée de bois. Le reboisement de ces parcelles sera ensuite effectué en adaptant les essences au contexte de changement climatique. Les recettes liées à la vente de bois en 2021 sont de 23 699 €.

➤ Travaux de restauration hydromorphologique du Saint-Laurent et de la Piole (95 232,43€ TTC)

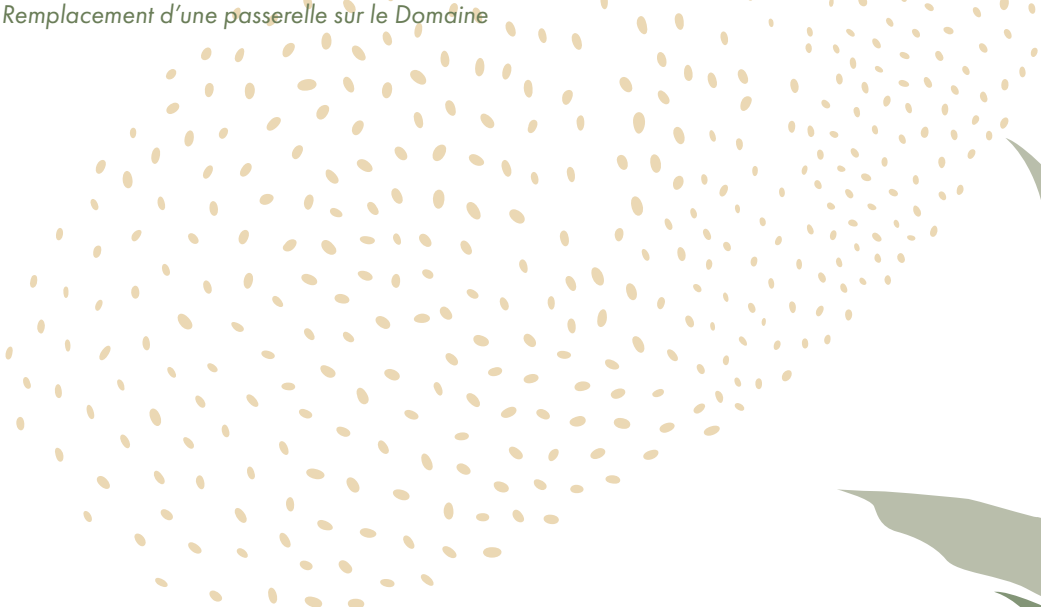
Des travaux de restauration du Saint-Laurent dans le Domaine ont été menés sur 750 ml, en aval du grand étang jusqu'à la route départementale, ainsi que sur le ruisseau de la Piole sur 250 ml. Ces cours d'eau, qui ont subi au fil de l'histoire de nombreux travaux de déplacement, rectification et curage pour satisfaire les usages au sein du Domaine, ont ainsi retrouvé un gabarit proche de celui d'origine. En effet les travaux ont consisté en un retrait des sédiments vaseux, une réduction de la largeur du cours d'eau par création de banquettes terreuses et une recharge en cailloux sur tout le linéaire. Le système d'alimentation du miroir d'eau a été revu, permettant ainsi de retirer un seuil sur le Saint-Laurent qui faisait obstacle à la circulation des poissons. Les vannes du lavoir ont été intégralement restaurées dans le cadre de ces travaux. Les travaux écologiques ont été financés à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

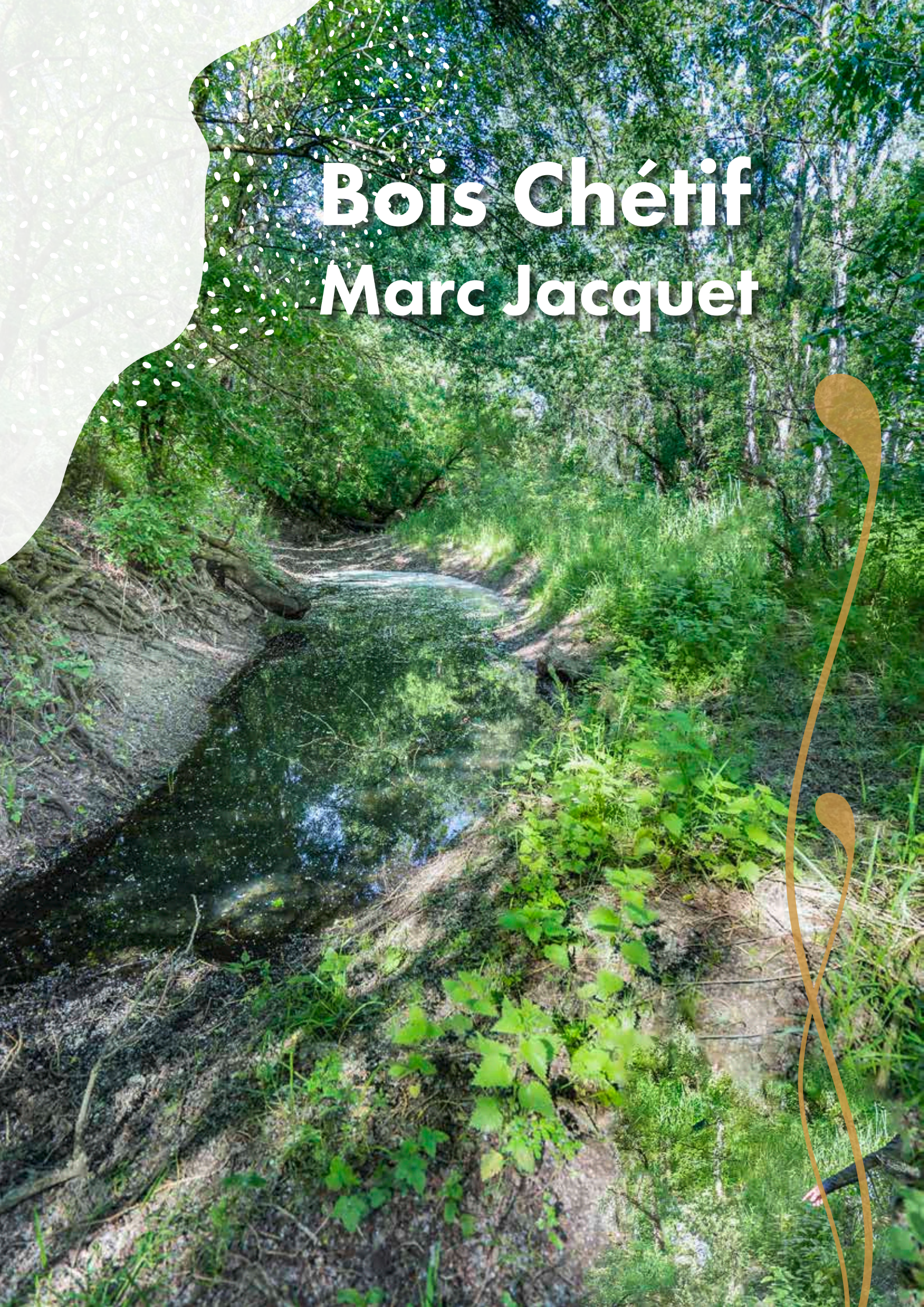


Reméandrage du Saint-Laurent



Remplacement d'une passerelle sur le Domdine



A photograph of a forest stream with a white decorative shape on the left and a gold decorative shape on the right. The stream flows through a lush green forest, with sunlight filtering through the trees. The water is clear and reflects the surrounding foliage. The banks are covered in various green plants and grasses. The overall scene is peaceful and natural.

Bois Chétif

Marc Jacquet

L'Espace Naturel Sensible du Bois chétif est constitué de 3 secteurs : la forêt alluviale entre la digue et la Loire, le bocage de la confluence à l'ouest de l'itinéraire Loire à vélo et le bocage à l'est du site. Ce site est particulièrement remarquable par sa situation géographique, à la confluence de l'Indre et de la Loire, ainsi que par les milieux qui le composent. La forêt alluviale du Bois chétif est l'une des plus vastes forêts alluviales de bois durs de Loire moyenne et le bocage relativement préservé est l'un des derniers de Touraine.

➤ **Ouverture d'un chemin pédestre (8 901,24€ TTC hors acquisitions)**

Un chemin pour piétons au travers du bocage a été ouvert au printemps, reliant l'itinéraire de la Loire à Vélo avec le chemin communal de Huismes ce qui permet désormais de faire une boucle en empruntant la levée. Cet itinéraire est l'occasion pour les randonneurs de découvrir le bocage typique des bords de Loire avec ses haies, prairies et frênes têtards. Pour permettre cette liaison, un chemin privé constitué de 8 parcelles a été acquis dans le cadre de négociations foncières. Les travaux d'ouverture ont consisté en un débroussaillage de l'emprise du chemin, un balisage, l'aménagement de barrières de prairies et la pose de clôtures. La reconnaissance de ce parcours par le « label balade » du Département est prévue en 2022.



➤ **Abattage d'arbres suite à la tempête de juin (10 404€ TTC)**

Le site de Bois Chétif-Marc Jacquet a été impacté par la tempête du 17 juin 2021 qui a frappé le secteur de Chinon et Huismes. Des arbres de la forêt alluviale ont été déracinés, ils resteront au sol dans cette forêt remarquable laissée en libre évolution afin de favoriser la biodiversité liée au bois morts, notamment les insectes saproxylophages. Une quarantaine d'arbres de la digue, déracinés, ont nécessité une intervention de dégagement de l'itinéraire de la Loire à Vélo, ainsi qu'une sécurisation des branches encrouées au-dessus de la piste, ces interventions ayant été effectuées durant l'été. Une seconde intervention sera réalisée en début d'année 2022 afin de retirer les souches des arbres tombés et reconstituer le talus de la digue.



➤ Exploitation de prairies par un agriculteur (6 718€ TTC)

Un prêt à usage a été mis en place au bénéfice de M. Briantais, éleveur bovin sur la Commune de Huismes, pour l'exploitation de 2,1 ha de prairies permanentes appartenant au Département dans le bocage de Bois chétif. Cette exploitation permettra d'allier la biodiversité et le maintien de l'élevage au sein du site. Cette prairie avait fait l'objet d'une remise en état après acquisition du Département avec pose de clôtures. Un abreuvoir alimenté par panneau solaire a également été installé dans la prairie. L'éleveur devra entretenir les parcelles (clôtures et abreuvoir).



Témoignage

M. Briantais,
agriculteur-éleveur partenaire du Département

Le Département met à disposition des parcelles aux agriculteurs pour qu'ils puissent les exploiter. Ces milieux risquent de se fermer s'il n'y a plus d'élevage ou de fauche, l'exploitation des prairies diversifie la flore. L'intérêt est de préserver la zone bocagère de Bois Chétif, c'est un partenariat donnant-donnant pour une action écologique.



Quelques chiffres :

10 000 m²
de voie ont été traités,

940 T
de Béton Bitumineux spécifique
mis en œuvre et grenailé
pour une meilleure intégration
paysagère.

➤ Réfection Loire à Vélo (travaux menés par le STA et co-financés par la Région (190 000 € TTC)

Le revêtement de la Loire à vélo a été intégralement repris depuis l'abaissement de la digue jusqu'au pont du Néman. Un enrobé hydro-décapé a été mis en place sur l'ancien revêtement. Cette solution de l'hydro-décapage qui « vieillit prématurément le revêtement » et fait ressortir les gravillons en surface, a été retenue dans un but esthétique. Ainsi, l'enrobé n'apparaît pas noir, il est déjà « patiné ».

La section s'arrête au niveau de l'abaissement de la digue (la partie la moins agréable à rouler) et ne recouvre pas la petite section en pavés qui présente une valeur patrimoniale et historique.

2 - La valorisation du falun en Touraine au travers des sites ENS



Le falun est une véritable richesse patrimoniale du secteur nord-ouest du département. Propriétaire des anciennes carrières de falun de Channay-sur-Lathan et de Hommes, le Conseil départemental a souhaité valoriser cette thématique en réalisant des aménagements pour permettre au public de découvrir ces espaces naturels de façon pédagogique et ludique.

➤ Sentier de découverte et d'interprétation sur la carrière de falun

La mise en place d'un sentier de découverte et d'interprétation entre le site de la Carrière de falun à Channay-sur-Lathan et la base de loisirs de Hommes s'est terminée par la pose du dernier panneau sur la base de loisirs de Hommes, début 2021. L'itinéraire qui relie la carrière de falun aux plans d'eau est jalonné de

3 panneaux. L'objectif est d'afficher une complémentarité entre les sites et encourager le renvoi d'une partie du public estival familial de la base de loisirs de Hommes vers le site de Channay-sur-lathan.

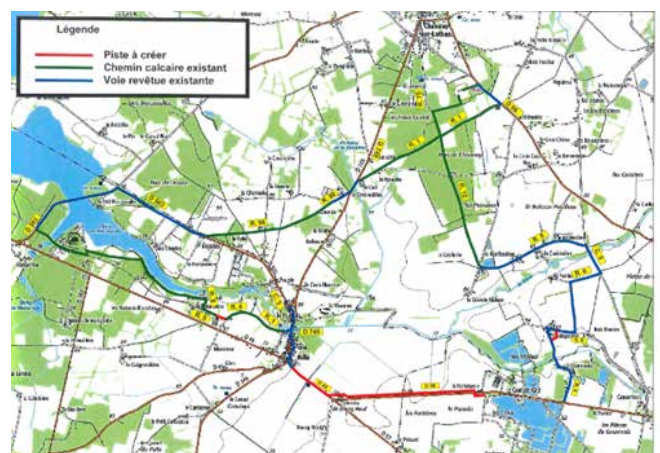
Un parcours de 7 km pour un temps de parcours estimé entre une demi heure à 40 min en vélo.



➤ Liaison douce : Hommes / Rillé / Channay-sur-Lathan

- Création d'un sentier autour du Lac de Rillé par la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL)
- Acquisition d'une parcelle jouxtant la carrière de falun pour la création et l'aménagement d'un sentier
- Renforcement des chemins et balisage sur les itinéraires reliant Hommes à Channay-sur-Lathan et Rillé à Channay-sur-Lathan.

Pour terminer cette boucle, il reste désormais à créer un cheminement sécurisé en site propre entre la base de loisirs de Hommes et le bourg de Rillé, nécessitant l'acquisition de plusieurs parcelles.



» Conteneur sur la base de loisirs de Hommes

Le Conseil départemental a souhaité promouvoir le Musée du Savignéen, situé à Savigné-sur-Lathan, dont l'une des vocations est de faire connaître les formes végétales et animales fossiles que l'on trouve dans le falun.

Il a ainsi acheté et aménagé pour près de 21 500 € TTC un petit conteneur maritime vitré dans lequel sont exposés des moulages de la faune terrestre et marine qui existait en Touraine il y a environ 15 millions d'années. Le conteneur est exposé pendant la saison touristique sur la base de loisirs départementale de plans d'eau de Hommes afin de créer un renvoi vers le Musée mais aussi vers la carrière de Channay-sur-Lathan qui valorise cette thématique. Par ailleurs, le Département a installé sur le réseau routier du secteur des panneaux directionnels pour indiquer le musée du Savignéen.



Témoignage

M. Jean-Claude Gagnaison,
Conservateur de l'association
du Musée du Savignéen

On ne peut que se réjouir de ce partenariat qui s'est progressivement installé entre le Département et le Musée du Savignéen pour faire connaître ce patrimoine géologique local. Personnellement, j'ai apprécié d'aider le Conseil départemental un peu dans ses projets.

En effet, les 3 sites que sont la base de loisirs à Hommes, la carrière de falun à Channay-sur-Lathan (2 anciennes falunnières réhabilitées) et notre musée de paléontologie, avaient besoin d'être reliés par différents parcours à pieds et en vélo, en améliorant aussi la signalétique par panneaux.

Nous espérons que ces différents aménagements vont faire progresser le tourisme dans notre secteur.





**3- Le Département
acteur de la protection
de la biodiversité**



Le Département promeut l'amélioration de la connaissance naturaliste afin d'élaborer, suivre et évaluer les politiques de restauration et de préservation de la biodiversité, et orienter l'aménagement et la gestion des sites ENS. Cette stratégie s'articule autour de conventions avec des partenaires et de commandes spécifiques selon les besoins. Par ailleurs, le Conseil départemental participe aussi à la diffusion de cette connaissance auprès du public en subventionnant des atlas scientifiques. Comme le précise la stratégie nationale pour la biodiversité : « La connaissance scientifique est indispensable à la prise en compte de la biodiversité et l'observation doit fonder l'analyse et offrir les moyens de suivre les effets des politiques mises en œuvre ».

» Suivi des indicateurs

Une campagne de suivis écologiques 2021-2022 a été initiée sur 8 sites ENS départementaux afin d'évaluer l'état des milieux naturels. Ces suivis concernent la surveillance d'espèces indicatrices des habitats remarquables présents sur les différents sites ainsi que la répartition des espèces végétales patrimoniales. Ils ont permis de mettre en évidence plusieurs nouvelles espèces patrimoniales comme la Potentille couchée, l'Uriculaire commune et le Triton crêté sur l'étang d'Assay ou encore l'Orchis incarnat dans une zone humide du Domaine de Candé.

» Etudes spécifiques

Des études et suivis spécifiques ont été engagés sur les sites de Richelieu et de l'étang d'Assay dans le cadre des mesures compensatoires liées à la déviation de Richelieu d'une part et à la reconfiguration des bassins de l'étang d'Assay d'autre part. En 2021, les suivis ont consisté en l'observation de différents groupes faunistiques (reptiles, orthoptères, coléoptères, papillons de jour, oiseaux) et la cartographie des habitats naturels sur le site de Moulin Brûlé à Richelieu.

» Etude relative à la chalarose du Frêne

Une convention a été établie avec Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine pour une étude sur le développement de la chalarose du Frêne, une maladie liée à un champignon qui connaît une forte expansion avec pour conséquence le dépérissement d'un très grand nombre de ces arbres caractéristiques du bocage des vallées de Touraine.



Les résultats de ce suivi permettront d'une part d'alimenter un échantillon scientifique inter-régional, d'autre part d'informer et éventuellement de conseiller les propriétaires et les agriculteurs sur l'entretien de leurs frênes et du bocage.

» Protocole LigerO

Cette étude a été initiée sur demande de l'Agence de l'eau afin d'évaluer l'impact des travaux de reméandrage du cours d'eau sur le site des tourbières de Montifray. Il doit permettre de mettre en évidence l'amélioration de l'hydromorphie du sol et par voie de conséquence, l'amélioration des cortèges floristiques, des amphibiens et des odonates (libellules).



➤ Partenariat avec le CBNBP (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien) pour le prélèvement de graines

En août dernier, le Conservatoire botanique a prélevé un stock de graines de Renoncule Grande douve à l'étang du Louroux. Cette action vise à étoffer génétiquement la banque de graine nationale pour cette espèce menacée et protégée dans toute la France et dont les effectifs sur l'ENS sont très importants du fait d'une gestion adaptée.

➤ Bagueage de Bécassines

Dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'aménagement du Boulevard Périphérique Nord-Ouest de l'agglomération tourangelle, le Département a créé une vaste zone humide, le marais de Palluau, dans laquelle se développe une très grande biodiversité.

En effet, le marais de Palluau accueille, outre de nombreuses espèces protégées, la plus grande population de Bécassine sourde de la Région Centre-Val de Loire et une belle population de Bécassines des marais.

Ainsi dans le cadre du suivi particuliers de ces deux espèces, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) effectue pour la seconde année le suivi des populations sur le site. A cette fin, l'OFB capture les individus à l'aide de grands filets afin de les baguer et de mesurer différents critères spécifiques de leurs morphologies, avant de les relâcher.



4- Promouvoir l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)



Plus de 40 ans maintenant que le Conseil départemental protège et gère les sites classés ENS d'une grande qualité écologique qui constituent un support idéal pour sensibiliser les publics à la préservation de l'environnement. Il propose un programme annuel d'animations depuis 2011 qui s'étoffe d'année en année dans le cadre de conventions financières avec des associations compétentes dans le domaine de l'animation et labellisées au référentiel qualité de la Convention Régionale EEDD.

➤ Animations nature

L'éducation à l'environnement représente un budget annuel de 130 000 €.

Plus de 200 animations à destination des scolaires sont financées chaque année par le Conseil départemental et permettent la sensibilisation de près de 4 000 enfants.

Plus de 170 animations accessibles au public ont été organisées sur les sites classés ENS rassemblant plus de 2 000 personnes. Les associations ont été contraintes de limiter le nombre de participants aux animations suite aux protocoles sanitaires sur une grande partie de l'année 2021. Cette année a par ailleurs été l'occasion de proposer plusieurs animations au profit des enfants suivis par l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF). De nouvelles sorties nature seront programmées en 2022 à destination de ces enfants.

CREEDD 2021 -2027



Le Département signataire

La Convention Régionale pour une Education à l'Environnement et au Développement Durable instituée en 2009 constitue un document de référence pour les acteurs de l'environnement.

Ses objectifs sont les suivants :

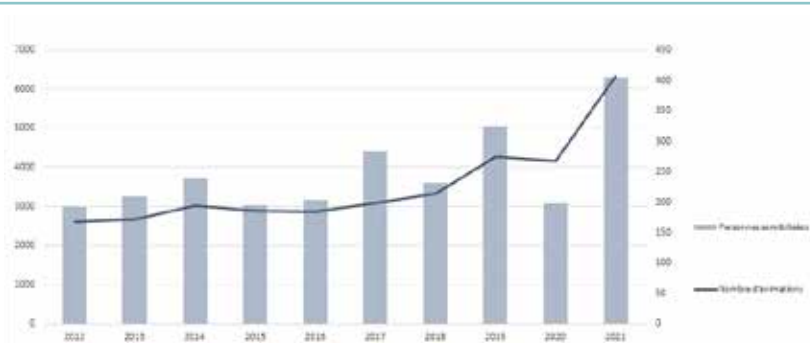
- former les publics enseignants et non-enseignants, formateurs, éducateurs à l'environnement, animateurs, personnel des associations de Protection de la Nature, agents territoriaux,
- accompagner et impulser des projets
- favoriser la cohérence des actions sur un même territoire.



➤ Référentiels Qualités

Les signataires des référentiels de qualité s'engagent au respect de valeurs et d'un certain nombre de critères, définis par la CREEDD, qui garantissent la qualité des animations proposées.

La signature de ce référentiel est une démarche volontaire, soumise à l'approbation de la CREEDD, qui «labellise» les animations des structures signataires et les incite à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.



➤ Animations culturelles et patrimoniales

Le Conseil départemental souhaite inviter tous les tourangeaux à la découverte des sites ENS. C'est pourquoi des animations culturelles et patrimoniales sont organisées pour faire venir un public non initié aux sujets liés à la protection de l'environnement.

• Transhumance des brebis :

En mai 2021, les moutons ont retrouvé leur pâturage estival à Rilly-sur-Vienne. Un parcours de 17 km pour assurer la transhumance d'une trentaine de brebis de race Solognote de la ferme à Chaveignes jusqu'au coteau de la Rebufière. Une centaine de personnes ont accompagné le troupeau et ont ainsi pu découvrir une action de gestion patrimoniale.



• La Compagnie Un Quart de Soupir a proposé 2 spectacles musicaux sur le Territoire :

Le Conseil départemental a invité le public à des moments artistiques en pleine nature avec les spectacles « L'Insectarium » (5 représentations) et « Il était une feuille » (5 représentations).

« Pas besoin de décor artificiel, le public et les artistes vivent les œuvres que nous proposons grâce à ces lieux naturels où nous nous installons » explique Christopher Lacassagne, compositeur et Directeur artistique de Quart de Soupir.

Au total, environ 500 personnes enthousiastes ont pu apprécier ces spectacles d'une grande qualité artistique.



• « Espèces game » par le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen CVL) :

Le Cen CVL a édité en 2021 des fiches parcours avec pour objectif de faire découvrir les sites préservés, leur faune, leur flore ainsi que leur histoire à travers des balades ludiques. Ces fiches sont à télécharger et à imprimer sur leur site Internet (<https://www.cen-centrevaldeloire.org>) ou à consulter sur tablette ou smartphone. L'Espèces game existe aussi en géocaching via l'application gratuite C:Geo.

Ce sont plus de 200 téléchargements de fiches sur le site Internet du Cen CVL pour les 3 sites classés ENS (Puy du Chinonais, Pelouses de Bléré et Eperon de Murat à Ferrière-Larçon).



➤ Projets Atout collégiens biodiversité

Afin d'encourager le développement d'initiatives relatives à la préservation de la biodiversité, le Département participe au financement des projets des collégiens pour un montant total en 2021 de 19 011 €. La thématique de la biodiversité se décline autour du développement durable, de la lutte contre le gaspillage et le réchauffement climatique.

• Collège Georges Besse à Loches :

Subvention de 2 000 € en faveur d'un projet de création d'un potager pédagogique par les élèves de SEGPA du collège, pour leur permettre de découvrir la culture des végétaux, la vie végétale et la diversité du vivant.

• Collège Anatole France à Tours

Subvention de 1 381 € pour un projet en 2 axes, au sein du collège pour des actions de développement durable et à l'extérieur du collège en lien avec la Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO.

- Environnement au collège : installation de bacs à compost, jardinières et plantations dans la cour.
- Projet Loire pour les 6èmes : ramassage des déchets en bord de Loire (déplacement à vélo).

• Collège Decour à Saint-Pierre-des-Corps :

Subvention de 1 710 € pour le développement d'un projet d'étude des abeilles pour illustrer une grande partie du programme de 6^e sur les questions d'environnement, de biodiversité et d'impact humain.





Zoom sur

Le collège Ronsard de Tours

Une partie de l'enveloppe allouée à Atout Collégiens a été consacrée à des actions au collège Ronsard de Tours pour un projet ambitieux de réaménagement des espaces extérieurs.

Un projet de concertation mené avec l'ADAC/CAUE et la Banque des territoires, pour lequel les élèves ont travaillé les espaces extérieurs de manière à créer, à côté d'une cour de récréation axée sur la pratique sportive, des espaces détente et potager partagé. L'enjeu est également la création d'un espace commun au sein de cet écoquartier pour des usages et rassemblement intergénérationnels.

Une partie des aménagements consiste à revégétaliser les espaces à forte tendance minérale, par l'achat de jardinières notamment.

→ Aménagement extérieurs paysagers dans les espaces végétalisés : achats de bancs, poteaux et voiles d'ombrage.



5- Site naturel départemental, une identité qui s'affirme !



AGENDA DES SORTIES

NATURE

dans les espaces naturels sensibles

2021



Le Département a souhaité donner une identité aux sites naturels classés ENS qui soit reconnaissable par le public. Cette identité passe par une homogénéisation de la signalétique sur les sites, avec un graphisme uniforme valorisé dans les documents de communication. La volonté est de proposer une image qui témoigne de sites naturels de qualité où la biodiversité est protégée et peut être observée. En effet, une population familiale pratique le tourisme de nature et demande à être assistée lors de la visite des sites. Il ne s'agit pas uniquement de montrer, mais d'inciter à la découverte.

➤ La signalétique sur les sites

La signalétique est un moyen de communication complémentaire à d'autres outils de communication.

Le design de cette signalétique est un gage d'intégration dans son environnement et le choix de son implantation est stratégique. Le choix des matériaux est également important, le Conseil départemental privilégiant des matériaux nobles, notamment des bois naturellement de classe 4, sans traitement (Robinier, Châtaignier).

La signalétique concilie qualité, intégration au paysage et identité.

Panneaux d'accueil :

15 sites ENS départementaux disposent d'un panneau d'accueil indiquant le nom du site et une carte avec une présentation des autres sites accessibles au public.

En 2021, après l'acquisition des étangs de l'Archevêque et d'Assay, les panneaux ont été actualisés et de nouveaux panneaux ont été installés sur les 2 nouveaux sites.



6 Étang d'Assay

La Touraine est riche d'une diversité de paysages et de milieux naturels, façonnés et entretenus au quotidien par les activités humaines.

Afin de préserver et de faire découvrir au plus grand nombre ces espaces de nature remarquable, le Département œuvre au quotidien à l'aménagement et à la gestion de sites qui allient écologie, détente et pédagogie.

Nous vous souhaitons une agréable visite sur le réseau des Espaces Naturels Sensibles d'Indre-et-Loire.

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

- A Étangs des Téniers
Saint-Nicolas-de-Bourgueil,
Chouzé-sur-Loire
- B La Pommardière
Saint-Benoît-la-Forêt
- C Marais de Taligny
La Roche-Clermault
- D Les Prairies du Roy
Loches, Perrusson,
Boussiers-les-Loches
- E Les Grandes Fontaines
Blère
- F Étangs de Narbonne
Joué-lès-Tours
- G Bocage de la Gloriette
Joué-lès-Tours
- H Les Rouchoux
Sembellancay

1 Carrrière de falun
Chantay-sur-Lathan

2 Base de loisirs de Hommes
Hommes

3 Bardeaux de l'Indre
Bardémeil, Rigny-Ussé

4 Bâle Chéris - Marc Jacquet
Avoine, La Chapelle-sur-Loire, Huismes

5 Pays de Chitonnais
Chitonn, Beaumont-en-Véron, Huismes

6 Étang d'Assay
Assay

7 Coteau de la Rebutière
Rilly-sur-Vienne

8 Coteau du Vieux Port
Ports-sur-Vienne

9 Eperon barré de Murat
Fermière-Larçon

10 Étang du Louroux
Le Louroux

11 Domaine de Candé
Monts, Veigné, Joué-lès-Tours

12 Ile de la Métairie
La Ville-aux-Dames, Saint-Pierre-des-Corps,
Montfoucault-sur-Loire

13 Val de Cholette
Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes,
La Membrolle-sur-Cholette

14 Tourbière de Montbray
Beaumont-Louestault

15 Étang de Tirochevêque
Villedômer

www.touraine.fr

Panneau de présentation des ENS

Totems d'entrée :

5 sites sont pourvus d'un totem d'entrée de site, proche d'une route pour être visible des automobilistes. Parmi ces 5 sites, 3 ont été posés en 2021 sur les sites de la Carrière de falun de Channay-sur-Lathan, l'étang d'Assay et l'étang de l'Archevêque à Villedômer, les 2

autres sites déjà pourvus étant l'Ile de la Métairie et l'étang du Louroux.

La démarche initiée vise à élaborer un design sobre qui s'intègre bien à l'environnement naturel.



Etang de l'Archevêque



Carrière de falun



Etang d'Assay

Sentiers de découverte et d'interprétation :

Un sentier d'interprétation présente, à travers du mobilier ludo-pédagogique, l'intérêt écologique du site, son mode de gestion, ses particularités. Il est constitué de panneaux explicatifs, jumelles, fresque, reconstitution d'éléments de faune et de flore, etc.

Le sentier d'interprétation permet de découvrir, de comprendre et de s'imprégner de son environnement.

L'implantation d'un sentier d'interprétation respecte un équilibre entre attractivité, discrétion, intégration, lisibilité et visibilité.

En 2021, un sentier d'interprétation a été mis en place sur le site de l'étang d'Assay. En 2020, c'est la Carrière de Channay-sur-Lathan qui avait été équipée.



Panneaux routiers

La majorité des sites départementaux bénéficient d'un balisage routier afin de faciliter l'accès aux visiteurs. Une vingtaine de panneaux ont été installés en 2021 en plus de ceux déjà en place. Ces panneaux arborent le logo réglementaire caractéristique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Les documents de communication

Agenda nature :

Chaque année, le Département élabore un agenda nature qui recense les animations organisées sur les sites naturels classés ENS. En 2021, 35 000 exemplaires de cet agenda ont été diffusés dans le département. Le visuel est ensuite décliné en flyers pour annoncer des événements particuliers, en bandeaux pour les réseaux sociaux, en affiches A3 diffusées auprès des magasins de proximité, etc.

80% du public participant aux animations a eu connaissance des conditions d'organisation par l'intermédiaire de cet agenda.



Fiches espèces :

Cette identité visuelle a également été déclinée pour la création de fiches espèces. Ces fiches ont été créées en 2020, en premier lieu pour être diffusées sur les réseaux sociaux pendant les divers confinements afin de tisser un lien entre les tourangeaux et les ENS. Fort de son succès, le Département a édité ces fiches en 2021 pour composer un livret distribué sur les salons et diverses manifestations en Touraine.



Site Naturel Sans poubelle :

Une campagne d'affichage a été initiée en 2021 pour sensibiliser le public à ne pas laisser de déchets sur les sites ENS et à les rapporter chez eux. En effet, comme cela se pratique dans de nombreux espaces naturels et en bord de mer, le Département n'installe pas systématiquement de poubelles sur ses sites. Ce parti pris vise à interpeller et interroger le public sur son rapport aux déchets.



Outil d'accompagnement des collectivités :

Une charte graphique du mobilier a été déclinée pour concevoir des sentiers d'interprétation et est mise à disposition des collectivités pour les accompagner dans le développement de leurs sentiers d'interprétation.

➤ Les ENS et le numérique

En 2021, 4 vidéos à vocation touristique sont venues compléter 4 précédentes vidéos. En effet, 8 sites ENS sont aujourd'hui présentés sur le site Internet espacesnaturels.touraine.fr et sur la chaîne YouTube du Département grâce à des vidéos de courte durée. A titre d'exemple, la vidéo sur la carrière de falun a obtenu 294 interactions (likes/commentaires/partages) et a été visionnée par 26 000 personnes.

Toute l'année, les réseaux sociaux du Département ont mis en ligne de façon régulière des articles sur les actualités du Département en lien avec l'environnement.

Par ailleurs, le Département propose une publication en moyenne par semaine sur le réseau Facebook. Chaque publication est visionnée en moyenne par 7 000 personnes. Des publications sont aussi présentées, depuis septembre 2021, sur twitter et LinkedIn à raison d'une publication en moyenne par semaine ou toutes les 2 semaines (LinkedIn 2 000 personnes informées par publication / Twitter 200 personnes informées par publication).

6- Politique départementale en faveur de la restauration des rivières



Le Département d'Indre-et-Loire apporte une assistance technique et des aides financières aux collectivités gestionnaires de milieux aquatiques. La protection de la ressource aquatique est un axe fort de la politique départementale dans le domaine de l'environnement et de l'attractivité du territoire.

➤ Mise en service de la rivière de contournement du barrage de Savonnières

Le barrage de Savonnières sur le Cher présente une hauteur de chute entre le fil d'eau amont et aval du barrage d'environ 2,2 mètres. La rivière de contournement a été conçue pour fractionner ce dénivelé en 8 petites chutes. La rivière mesure 250 ml et fait en moyenne 23 ml de large en haut de crête. Elle a pour rôle de faciliter la circulation des poissons migrateurs (aloses, lamproies, anguilles) ainsi que celle des embarcations. Pour cela, le Département s'est fortement mobilisé aux

côtés du Syndicat du Nouvel Espace du Cher (NEC), maître d'ouvrage de l'aménagement. La mobilisation des services de l'environnement et des travaux neufs routiers s'est traduite par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du Syndicat du NEC. L'engagement départemental a également été financier, dans le cadre du contrat territorial du Cher aval 2021-2023, à hauteur de 20% représentant une aide de 274 719 € pour un montant de travaux réalisés de 1 373 595 € TTC.



Terrassements - Octobre 2020 (CD37)



Rivière en fonctionnement - Septembre 2021 (NEC)

➤ Reméandrage du Saint-Laurent à Chambray-lès-Tours

Le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) est intervenu en 2014 au niveau du centre de loisirs de la Charpraie pour supprimer deux étangs impactant le cours d'eau. A la suite, des travaux de reméandrage du cours d'eau ont été mis en œuvre à l'automne 2021 afin de recréer un lit mineur plus fonctionnel, en redonnant au cours d'eau une sinuosité plus importante en passant d'un linéaire rectiligne de 437 ml à un linéaire sinueux de 505 ml. Des pentes douces ont été créées afin de faciliter les débordements, sécuriser le site et faciliter l'entretien. Une mare a été réaménagée et des plantations ont été effectuées. Le coût des travaux s'est élevé à 78 000€ TTC avec une subvention du Département à hauteur de 10% soit 7 800 € apportés dans le cadre du contrat territorial de l'Indre médian 2021-2023.



Reméandrage du Saint-Laurent (SAVI)



Remplacement de buses par un pont cadre (ANVAL)

Remplacement de buses par des ponts cadres sur la Choisille à Nouzilly

Le Syndicat des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) est intervenu sur le cours de la Choisille pour remplacer trois busages qui empêchaient la continuité écologique étant donné la présence de chutes d'eau difficilement franchissables par les poissons. Les ouvrages ont été remplacés par des ponts cadres positionnés de façon à ne pas impacter l'écoulement de la rivière. Le coût des travaux pour les 3 ouvrages s'élève à 30 994 € TTC, avec un financement à 10% du Département dans le cadre du contrat territorial Choisille/Roumer 2021-2023.

➤ Effacement d'ouvrage de Pont Boutard sur la Roumer à Coteaux-sur-Loire

Le Syndicat des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) est intervenu pour effacer les vannes de l'ancien moulin de Pont Boutard, lesquelles créaient une rupture de la continuité écologique et provoquaient un envasement du cours d'eau en amont du vannage. Une restauration

du lit du cours d'eau a été réalisée sur 300 ml pour accompagner l'abaissement de la ligne d'eau. Le coût des travaux est de 73 193€ TTC et ont été financés par l'Agence de l'eau et la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du contrat territorial Choisille/Roumer 2021-2023.



Avant travaux



Après travaux



Recharge granulométrique sur la Duire (CC GCPR)

➤ Recharge granulométrique sur la Clarie à Saint-Paterne-Racan

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisses-Pays de Racan, a réalisé des travaux de recharge granulométrique sur 600 ml du cours de la Duire, affluent de la Clarie puis de l'Escotais. En effet ce ruisseau abrite une population sauvage de truite fario malgré un manque de granulométrie dans le fond du lit. Ces travaux ont donc permis de recréer des radiers avec de la granulométrie fine, milieu nécessaire à la reproduction des truites. Le coût des travaux est de 6 000€ TTC. Ces travaux ont été financés à 10% par le Département dans le cadre du contrat territorial Escotais/Long/Dême 2018-2022.

➤ Restauration du Petit Cher à Tours

Le Petit Cher est principalement alimenté par le lac de Saint-Avertin, lui-même alimenté par le Cher via deux prises d'eau. Il traverse les communes de Saint-Avertin, Tours, Joué-lès-Tours et Ballan-Miré, où il se jette dans le Cher. Le Petit Cher a été historiquement déplacé, recalibré et rectifié. Sur la plaine de la Gloriette, son élargissement a provoqué un envasement et une banalisation des habitats. Le projet a consisté en la création de banquettes végétalisées par terrassement des berges sur un linéaire

d'environ 1,5 km. Des apports de pierres ont également été réalisés pour reconstituer des radiers dans le lit de la rivière. 150 arbres et arbustes ont été plantés en fin de chantier pour végétaliser les berges du cours d'eau. Les travaux réalisés par le Syndicat du Nouvel Espace du Cher (NEC) ont coûté 260 686 € TTC et l'aide du Département s'est élevée à 30%, soit 78 205 € apportés dans le cadre du contrat territorial du Cher aval 2021-2023.



Resserrement du lit du Petit Cher et création des radiers (Happy Pixel)

➤ Restauration de la continuité écologique sur l'Indrois à Genillé

L'ouvrage des Blavetières à Genillé n'ayant plus d'usage économique, il constituait un obstacle à la continuité écologique qui pouvait être levé. Le projet a consisté à aménager une brèche dans l'ouvrage et à réaménager les berges en amont de l'ouvrage pour accompagner la baisse du niveau de l'eau. Les travaux portés par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine ont coûté 120 000 € TTC et ont été financés par l'agence de l'eau et la région Centre val-de-Loire dans le cadre du contrat territorial du bassin de l'Indrois 2017-2021.



Terrassements - Octobre 2020 (CD37)



Rivière en fonctionnement - Septembre 2021 (NEC)

➤ Restauration de l'Aigronne au Petit-Pressigny

Comme de nombreux cours d'eau tourangeaux, l'Aigronne a fait l'objet de travaux de recalibrage et de rectification altérant son fonctionnement hydraulique et écologique en provoquant des surlargeurs, et des déficits en matériaux pierreux. Pour corriger ces effets, des travaux ont été entrepris par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine visant à retaluter les berges en pente douce pour diminuer la section du cours d'eau tout en conservant son gabarit hydraulique.



Aigronne - avant travaux (CCLST)

Des apports de pierres ont également été réalisés pour stabiliser les berges et constituer des habitats pour la faune aquatique.

Les travaux ont coûté 15 760 € TTC pour 280 ml de rivière restaurée et la participation du Département a été de 10% soit 1 576 €, dans le cadre du contrat territorial du bassin de la Claise 2019-2021.



Aigronne - après travaux (CCLST)

➤ Restauration du complexe hydraulique de l'Esves à Ligueil (1^{ère} phase)

L'Esves à Ligueil se sépare en 2 bras principaux ; d'une part, le bief perché qui alimente un ancien moulin aujourd'hui disparu et d'autre part, le cours de l'Esves situé en fond de vallée qui traverse le centre bourg. Le projet global consiste à restaurer l'Esves en fond de vallée en tant que bras principal de manière à améliorer sa qualité. Le bief conservera sa vocation d'écoulement des eaux. La première phase du projet réalisée en 2021 a permis la réalisation d'un bras de contournement du moulin Foulon afin de rétablir la continuité écologique de l'Esves.

Préalablement, la parcelle, objet des travaux de contournement, a été achetée par la Commune de Ligueil avec l'aide du Conseil départemental au titre des Espaces Naturels Sensibles. Elle vient enrichir le périmètre du site ENS communal des Chétauderies. Les travaux d'aménagement ont coûté 80 000 € TTC et la participation du Département a été de 10% soit 8 000 €, dans le cadre du contrat territorial du bassin de l'Esves 2017-2021.



Aménagement de la rivière de contournement du moulin Foulon (CCLST)

➤ **Plantation des berges du Réveillon à Draché**

Le Réveillon est un petit affluent de la Vienne qui traverse les communes de Draché, Maillé et Nouâtre. Afin de créer de l'ombrage pour limiter le réchauffement des eaux et offrir des habitats pour la faune, le Syndicat de la Manse a réalisé des plantations pour reconstituer la végétation des berges sur 470 ml. Les travaux ont coûté 1631 € TTC et la participation du département a été de 30% soit 489 € dans le cadre du contrat territorial des bassins de la Manse-Ruau-Réveillon 2018-2022.



Plantation des berges du Réveillon (Syndicat de la Manse)

➤ **Restauration de la Veude à Ligré et Anché**

Les vestiges de l'ancien moulin de l'Arche situés sur les Communes de Ligré et d'Anché représentaient un obstacle à la continuité écologique. Par ailleurs, la Veude présentait une faible diversité d'habitats aquatiques au niveau du site. Le projet a consisté à remplacer les seuils en mauvais état par des radiers en pierre posés dans le fond du cours d'eau. Des actions de diversification des habitats ont également été menées par talutage des berges en pente douce et apport de matériaux pierreux. Les travaux ont coûté 53 614 € TTC et la participation du Département s'est élevée à 2 568 € soit a été d'environ 4,7 % du montant du projet, dans le cadre du contrat territorial des bassins des Veudes, Mâble et Bourouse 2021-2023.



Seuil de l'ancien moulin, avant travaux (S.Manse)



Seuil de l'ancien moulin, après travaux (S.Manse)



Aménagement en queue d'étang du Louroux

L'étang du Louroux reçoit les eaux pluviales d'un bassin versant agricole de 2 500 ha, avec l'apport de nombreuses matières en suspension et molécules liées aux cultures et à l'élevage. Afin de limiter les intrants dans l'étang, le Département va aménager une zone humide au lieu-dit Grand-Bray, sur une ancienne parcelle de peupleraie. Elle contribuera à ralentir les eaux d'écoulement et à favoriser l'épuration des eaux.

Par ailleurs, l'étang sera vidangé cet automne, en prévision d'une mise en chômage d'un an, au cours de laquelle un curage sera réalisé.

Travaux de réhabilitation de l'étang de l'Archevêque

Une phase d'aménagement sera réalisée en 2022 : curage de l'étang, renforcement de la digue, restauration écologique de la queue d'étang en zone humide et reconfiguration des berges abruptes pour permettre le développement d'une végétation aquatique favorable à la biodiversité.

Une fois ces travaux structurants réalisés, un sentier d'interprétation pourra alors être aménagé. Dans l'attente, 3 panneaux d'information/découverte seront installés pour la saison 2022 et des animations nature organisées.

Restaurer la continuité écologique de la Choisille

Cette rivière, qui a été curée, rectifiée et aménagée au fil du temps doit faire l'objet de travaux afin d'en restaurer la continuité écologique (poissons et sédiments), recréer les habitats naturels diversifiés favorable à la biodiversité, favoriser l'expansion des crues dans les prairies alentour et contribuer à la recharge des nappes alluviales. Le Département va donc réaliser des travaux hydro-morphologiques sur le cours aval de la Choisille à Saint-Cyr-sur-Loire.



Reconnexion hydraulique du bassin de baignade de la base de loisirs de Hommes

Le bassin de baignade de Hommes n'échappe pas, depuis plusieurs saisons, à la prolifération de cyanobactéries qui conduit à une interdiction régulière de la baignade. C'est la raison pour laquelle le Département, qui a installé en 2021 des hydro-éjecteurs destinés au brassage de l'eau, a décidé d'entreprendre des travaux supplémentaires de percement de la digue. Cela permettra la circulation et l'échange d'eau entre le bassin de baignade (n°4) et les bassins n°3 et 6.



Bois Chétif

Des nouvelles parcelles seront mises en pâturage au bénéfice d'un jeune agriculteur en élevage ovin, Ce qui nécessite la pose de clôtures pour délimiter le secteur. De plus, le Département va procéder à la plantation d'une peupleraie afin d'expérimenter d'ici quelques années le sylvopastoralisme sous peupleraie. Cette pratique permet en effet des bénéfices réciproques, une multifonctionnalité de la forêt et apporte un élément de réponse à certaines problématiques agronomiques, paysagères et environnementales dans le contexte particulier du Val de Loire. Par ailleurs, la présence d'animaux peut contribuer à améliorer l'image des peupleraies.

Domaine de Candé

Aménagement d'une desserte forestière pour exploiter les bois situés au nord de l'A85, comme prévu au plan d'aménagement forestier rédigé par l'ONF pour ce site.

Plan forêt

Des discussions sont engagées avec l'Office National des Forêt (ONF) pour l'aménagement et la mise en valeur de certaines portions de forêts domaniales. La mise en valeur du Plan forêt va se poursuivre afin de faire émerger des projets permettant la découverte des milieux forestiers par le public, dans le respect de ces espaces fragiles

Brigade verte départementale

Afin d'assurer l'entretien, la surveillance et la police de la nature sur les sites Espaces Naturels Sensibles, une brigade verte sera créée. En effet, au regard des nombreuses incivilités constatées sur les sites, et dans un contexte de moindre intervention des services de Police et Gendarmerie, le Département souhaite se doter des moyens de constater les infractions liées aux atteintes à la nature et de verbaliser.

La brigade verte sera composée d'un Ecogarde commissionné au titre de la police de l'environnement et d'un agent technique d'entretien, accompagnés de deux volontaires en service civique.

Sites ENS Locaux

Suite à la sollicitation de la Commune de Cangey, le Département a classé au titre des ENS, début 2022, une zone humide communale de presque 4 ha située au lieu-dit « Les Marais », qu'elle souhaite préserver et mettre en valeur.

Le Conseil départemental accompagne financièrement la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pour l'élaboration d'un plan de gestion sur le bocage du site de l'écomusée du Véron classé en Espace Naturel Sensible. Il permettra de maintenir et de restaurer la biodiversité tout en poursuivant l'accueil du public.

Des travaux hydrauliques ont été menés sur le marais de Taligny pour redonner à ce site remarquable sa vocation première de marais. La Commune de Taligny souhaite ouvrir ce site au public pour faire découvrir sa grande diversité faunistique et floristique. Des travaux d'aménagement vont ainsi être engagés pour conserver la biodiversité du site, le rendre accessible au plus grand nombre et offrir des points de vue hauts sur le marais pour en découvrir son fonctionnement. Les travaux consisteront en la création d'un parking, la mise en œuvre d'un platelage au cœur de la zone humide et la mise en place d'un sentier d'interprétation et de découverte.

Conseil départemental d'Indre-et-Loire Organisation du service de la Transition écologique

Direction générale adjointe Territoire

Direction de l'Attractivité des Territoires

Service de la Transition écologique

Pôle Espaces Naturels et Biodiversité

(4 agents + brigade verte)

- Pilotage de la politique départementale « Espaces Naturels Sensibles »
- Expertise naturaliste, identification des espaces remarquables et classement de sites ENS
- Gestion de sites naturels
- Accompagnement technique et financier : ingénierie auprès des collectivités locales
- Référent biodiversité auprès des différents services du Conseil départemental et des partenaires
- Suivi des appels à projets et plans : FDADDT/ Biodiversité, plans « Mares publiques », « Forêts » et « Continuité écologique »
- Pilotage de la politique de plantation de haies : l'Arbre dans le Paysage Rural de Touraine

Brigade verte

(2 agents + 2 services civiques)

- Entretien et surveillance des sites ENS
- Police de la nature : constat des infractions liées aux atteintes à la nature et verbalisation.

Secrétariat et administratif

(2 agents)

Promotion / Valorisation des espaces naturels

(1 agent)

Pôle Eau

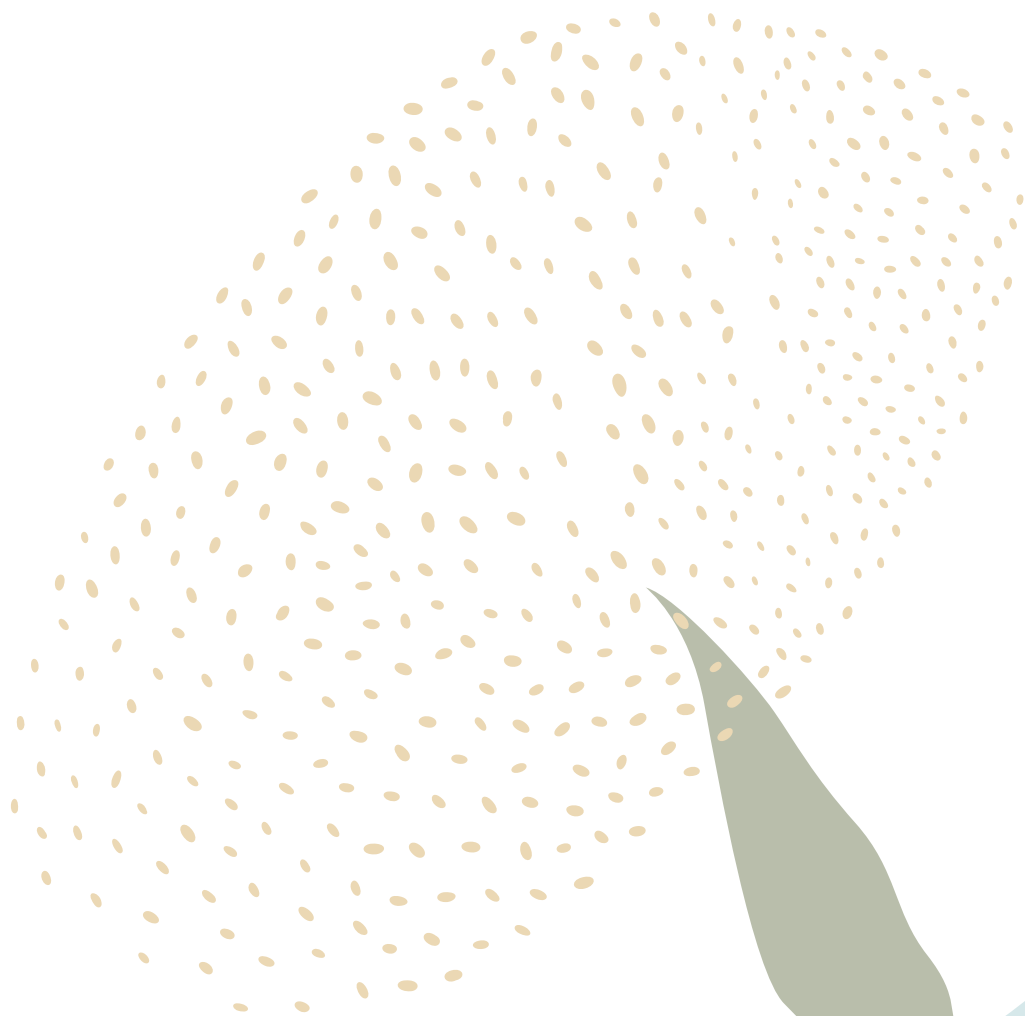
(2 agents)

- Pilotage de la cellule ASTER (Assistance et suivi technique pour l'entretien des rivières) et accompagnement des EPCI et syndicats de rivières disposant de la compétence GEMAPI
- Suivi des partenaires intervenant sur le petit cycle de l'eau (avec le SATESE)
- Référent « eau » auprès des services du Conseil départemental : Expertise technique et réglementaire pour les projets d'aménagement de la collectivité

Mission CLI / Risques

(1 agent)

- Animation de la Commission locale d'information de la Centrale nucléaire de Chinon
- Suivi des mesures liées aux Plans de Prévention des Risques Technologiques
- Avis sur les dossiers réglementaires en matière d'environnement



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES EN INDRE-ET-LOIRE



- | | | | | | |
|----|------------------------------------|----|----------------------------|----|-----------------------------|
| 1 | Carrière de falun | 16 | Étang du Moulin Neuf | 32 | Marais de Chédigny |
| 2 | Plans d'eau de Hommes | 17 | Bardeaux de l'Indre | 33 | Prairies du Roy |
| 3 | Les Rouchoux | 18 | Bois Chétif | 34 | Lac de Chemillé-sur-Indrois |
| 4 | Étang de l'Archevêque | 19 | La Pomardière | | |
| 5 | Val de Choissille | 20 | Étangs des Ténières | | |
| 6 | Île de la Métairie | 21 | Île Bourdon | | |
| 7 | Bocage de la Gloriette | 22 | Bocage du Véron | | |
| 8 | Bois des Touches | 23 | Puys du Chinonais | | |
| 9 | Étangs de Narbonne | 24 | Marais de Taligny | | |
| 10 | Bois de la Moutonnerie | 25 | Étang d'Assay | | |
| 11 | Domaine de Candé | 26 | Coteau de la Rebutière | | |
| 12 | Prairies de Baumer | 27 | Coteau de Ports-sur-Vienne | | |
| 13 | La Petite Prairie | 28 | Étang du Louroux | | |
| 14 | Méandre de l'Indre et Grande rouge | 29 | Étang des Chétauderies | | |
| 15 | Les Grandes Fontaines | 30 | Eperon Barré de Murat | | |
| | | 31 | Vallée Saint-Mandé | | |